

Editorial



**Sensorial
Handicap
Cooperation**

Thierry Renglet, Président de SHC depuis février 2009.

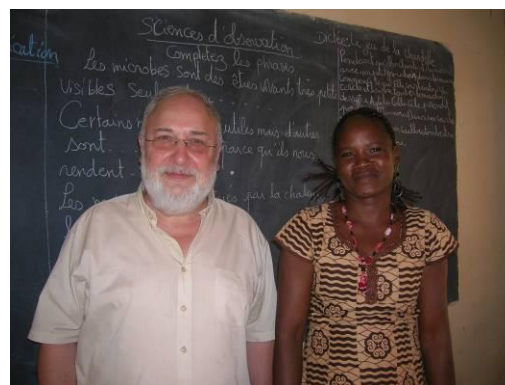
SHC est une ONG dont l'objectif majeur est l'intégration sociale de la personne atteinte de déficience sensorielle (surdité et/ou cécité) dans les pays en voie de développement et plus particulièrement en Afrique.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, SHC concentre son plan d'action dans l'enseignement et la formation professionnelle des enfants atteints de déficience sensorielle. Concrètement des « experts » belges effectuent des missions auprès des enseignants partenaires africains. Quelques enseignants africains sont aussi invités à effectuer un stage en Belgique. Nos partenaires privilégiés sont souvent des fédérations d'écoles. Nous souhaitons que ces fédérations d'écoles puissent dans un avenir relativement court assurer elles-mêmes les formations et pérenniser ainsi les projets. Les « experts » belges sont des bénévoles issus d'institutions et de centres belges (néerlandophones et francophones). Ils ont acquis eux-mêmes une expérience dans le domaine de la prise en charge des personnes atteintes de déficience sensorielle.

Pour réaliser notre objectif, nous tentons aussi d'organiser des réseaux de prévention et de dépistage des déficiences sensorielles. Ce plan d'action vise à orienter le plus précocement possible les enfants atteints de déficiences sensorielles vers un enseignement plus adéquat. Pour réaliser cet objectif nous devons financer l'achat de matériel et veiller à la formation des techniciens qui utiliseront ce matériel.

Ces dernières années nos actions se sont concentrées en RD Congo et au Burkina-Faso.

Les résultats de nos actions commencent à émerger. L'« expertise » belge nécessite un long travail d'adaptation aux réalités du terrain. Nous travaillons souvent avec des partenaires qui eux-mêmes vivent dans une très grande précarité familiale et professionnelle. Au fur et à mesure des années (SHC a eu 25 ans en 2011), des liens profonds et fiables se sont tissés entre les partenaires et SHC. Ces liens nous appellent à poursuivre notre engagement. Pour atteindre son objectif, SHC est agréé comme ONG de développement par la DGD (Direction Général de la Coopération et du Développement). Une partie de nos projets sont donc financés par la DGD, mais il est de notre responsabilité de récolter le complément nécessaire pour obtenir la totalité de financement. Concrètement, nous avons mis sur pied une gestion plus professionnelle et nous avons confié notre comptabilité à une société qui est spécialisée dans l'appui en gestion pour les ASBL et ONG. Cet outil nous permet d'avoir une gestion plus efficace et transparente.



Informations générales

Administratif

Nom:	Sensorial Handicap Cooperation	
Abréviation:	SHC	
Adresse :	Siège social :	1504 Chaussée de Waterloo, 1180 Bruxelles
	Secrétariat Social	45 Rue du Tivoli, 1020 Bruxelles
Téléphone :	02.421.24.10	
Mail :	info@sensorial.be	
Web site :	www.sensorial.be	
Nom :	Président	Thierry Renglet
	Directeur Exécutif	Thomas de Kerchove

Bénévoles + formateurs

SHC est caractérisé par le soutien de bénévoles actifs dans le secteur du handicap sensoriel. Des formateurs (toujours bénévolement) se mettent à la disposition de SHC pour faire des missions dans les pays partenaires.

En 2011 les formateurs suivants sont partis sur le terrain :

- Emile Alenus au Burkina Faso dans le cadre du projet UN-ABPAM
- Marie Christine Biard au Burkina Faso dans le cadre du projet FNESBF
- Simone Craps au Burkina Faso dans le cadre du projet FNESBF
- Yves Wallerand en RD Congo dans le cadre du projet Nuru
- Thierry Renglet au Burkina Faso dans le cadre des projets UN-ABPAM et FNESBF

CA

Le CA de SHC se compose de 8 administrateurs :

- Thierry Renglet
- Jacques Delen
- Emile Alenus
- John Meyers
- Viviane Leflere
- Patrick Verheyden
- Griet Geysels
- Marc Brackenier (démissionnaire en janvier 2012)

Il y a eu en 2011 quatre réunions du conseil d'administration :

- 14 janvier
- 8 avril
- 29 juin
- 14 novembre

AG

L'assemblée générale se compose de 21 membres. En 2011, l'AG s'est réunie à deux reprises :

- 14 janvier
- 29 juin

Personnel en 2011

Directeur exécutif : Thomas de Kerchove en fonction depuis octobre 2010

Coopérante SHC au Burkina Faso : Catherine Dal Fior de Janvier à Mars 2011

Projet cécité au Burkina Faso phase 1

Ce projet s'intitule « **Accès à l'enseignement spécialisé et intégré adapté pour des enfants vivant avec un handicap visuel au Burkina Faso** ». Trois phases sont prévues pour ce projet : la première a eu lieu d'août 2009 à mars 2011 et la deuxième phase d'une durée de deux ans a commencé en septembre 2011. Le partenaire principal de ce projet est l'UN-ABPAM (Union Nationale - Association Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants). Créée en 1969, cette association compte une soixantaine de groupements pour aveugles à travers tout le territoire du Burkina Faso. SHC a collaboré pendant plusieurs années avec cet organisme pour aider les groupements d'aveugles à développer des activités génératrices de revenus.

L'objectif du projet consiste à faciliter aux enfants aveugles et malvoyants l'accès à l'enseignement spécialisé et adapté dans des classes transitoires de 3 régions décentralisées du Burkina Faso par phase du projet.



Une classe transitoire

La première phase est terminée, l'objectif a été atteint. Pour cela des nouvelles classes ont été construites et équipées dans 3 écoles du réseau de l'enseignement catholique concrètement se sont trois classes par écoles qui ont été construites. De plus, du matériel didactique adapté (tablettes braille, ballons sonores, machines Perkins, etc.), des équipements pour l'imprimerie ont été livrés, des formateurs d'enseignants spécialisés ont été formés en Belgique durant un stage pédagogique de 4 mois. Localement, des enseignants spécialisés dans ces écoles ont été formés par les formateurs locaux et par des formateurs belges venus sur place 10 semaines au centre de formation de l'UN-ABPAM. Des accompagnateurs sociaux dans l'environnement de ces écoles ont été formés, un modèle d'intégration pour ces enfants aveugles et malvoyants a été systématisé et ce concept a été reconnu par les autorités nationales et régionales du Burkina Faso.



Trois classes construites dans une école décentralisée

Projet surdit  au Burkina Faso phase 1

Initi  en ao t 2009, ce projet s'intitule « **Acc s   l' ducation sp ciale int gr e pour enfants avec un handicap auditif au Burkina Faso** ». Le partenaire principal de ce projet est la FNESBF (F d ration Nationale des Ecoles pour Sourds du Burkina Faso). Sous l'impulsion de SHC, cette f d ration a  t  cr  e en 2006 et regroupe 15  coles sp cialis es pour enfants sourds et malentendants. Ces  coles sont r parties   travers tout le pays. L'objectif du projet consiste   faciliter aux enfants sourds et malentendants l'acc s   un enseignement sp cialis  ou inclusive de qualit  ainsi qu'  leur garantir un suivi audiologique.



Classe comprenant des enfants avec un handicap auditif

La premi re phase de ce projet est arriv e   terme, l'objectif a  t  atteint gr ce   la r alisation des diff rents r sultats : un service audiologique ambulant est fonctionnel, les enseignants en exercice des  coles sp cialis es ont suivi un programme de remise   niveau p dagogique gr ce   un stage en Belgique de trois formateurs et   des missions de

formations d'experts belges, des  tudiants ont suivi le cycle de formation   l'enseignement sp cialis    l'ENEP (Ecole Nationale des Enseignants du Primaire), les  coles sont mieux g r es et la FNESBF joue un r le de plateforme des  coles sp cialis es pour enfants sourds et malentendants.



Enseignant pour enfants sourds

Dans les 15  coles membres de la FNESBF ce sont 50 enseignants qui ont pu b n ficier du projet et surtout 1006 enfants avec un handicap auditif qui ont acc s   un enseignement adapt    leur handicap.

Notre gestionnaire de projet, Maurice Dombou  et la coop rante SHC ont travaill , depuis presque deux ans, main dans la main afin de veiller   ce que ce projet ambitieux atteigne les r sultats escompt s.

Projet cécité au Burkina Faso phase 2

La deuxième phase du projet est le prolongement de ce qui a été fait lors de la première phase du projet. L'objectif est de donner accès à un enseignement adapté et de qualité à des enfants avec un handicap visuel dans trois nouvelles régions et bien sûr d'assurer le suivi dans les trois régions de la première phase. Les formateurs bénéficieront d'une formation complémentaire en basse vision lors d'un stage en Belgique. Pour chaque nouvelle classe un enseignant sera formé par les formateurs. Dans chaque nouvelle zone une personne sera formée en guidance parentale. Le volet « sensibilisation » n'avait été que peu développé lors de la première phase. De ce fait, la sensibilisation sur l'importance de la scolarisation des enfants avec un handicap visuel sera faite pour l'entourage des enfants avec un handicap visuel. Dans chaque école de la première phase une salle de transcription sera construite et une personne sera formée à la transcription pour permettre aux enfants de s'adapter au passage des classes transitoires aux classes ordinaires.



Construction d'une salle de transcription

Grâce à ce projet ce sont annuellement 180 enfants avec un handicap visuel qui vont pouvoir suivre des cours adaptés à leur handicap dans des classes transitoires. Et ceux-ci vont être par la suite intégrés dans des classes ordinaires.



Exercice pratique

Tout cela a été possible entre autre grâce à notre gestionnaire de projet, Justine Kaboré. A côté de sa mission de coordination du projet, elle réalise un travail gigantesque de suivi sur le terrain, en coachant les enseignants, les accompagnateurs sociaux et en assurant le suivi des constructions et de l'installation des équipements.

Projet surdit  en RD Congo

Ce projet intitul  « **Am liorer la qualit  de l'enseignement professionnelle adapt  aux jeunes sourds et malentendants de Kinshasa r pondant mieux   leurs attentes et aux besoins du march  dans les secteurs de : coupe et couture, l'informatique et la charcuterie** » a d but  en octobre 2011.

Le partenaire principale est les Villages Bondeko qui coordonnent 16  coles pour sourds et malentendants r partie dans Kinshasa. Les Villages Bondeko ont  t  cr  s en 1979   l'initiative du Cardinal Malula, Archev que de Kinshasa (1917-1989). Ce sont plus de 2.000 enfants qui sont scolaris s et plus de 400 membres du personnel (enseignants, kin s, assistants sociaux, m decins, comptables, coordinations).



El ves de Libanga



Classes de couture avec les nouvelles machines

Ce projet vise   former des jeunes sourds pour faciliter leur insertion dans le monde professionnel. Diff rents ateliers ont  t  choisis : coupe et couture (12 ateliers), informatique et boucherie-charcuterie. Les enseignants vont recevoir un renforcement en p dagogie pour sourds, un renforcement dans le domaine technique de leur atelier et une formation en gestion. Les ateliers vont  tre  quip s avec le mat riel ad quat (250 machines   coudre ont d j   t  envoy es). Ce sont 370 jeunes sourds qui seront form s en deux ans   un m tier. Ce projet pr voit  galement de soutenir les jeunes sourds dans le lancement de leur activit  professionnelle et dans le suivi de celle-ci, des « coaches » seront form s pour accompagner les jeunes sourds dans leur activit  professionnelle. Lors de la premi re ann e du projet se sont 25 jeunes filles qui seront coach es dans le lancement de leur atelier de couture.

La coordinatrice des Villages Bondeko, Madame Malu, met toute son  nergie dans le fonctionnement de cette structure, elle sera soutenue par un coop rant de SHC qui prendra fonction en janvier 2012.

Mini projets

FNESBF transitoire

SHC était limité dans le choix du nombre de projets à introduire à la DGD et n'avait pas sélectionné la FNESBF. Toutefois SHC a décidé de continuer à soutenir la FNESBF de manière à **assurer une activité**. Ce soutien a, principalement permis à quatre enseignants de suivre la formation à l'ENEP, de maintenir une consultation ORL au centre auditif, de mener des actions de sensibilisation et de plaider et enfin d'harmoniser la langue des signes.

Villages Bondeko WBI

Un petit projet de SHC est en cours aux Villages Bondeko, c'est un projet de **renforcement des capacités en langue des signes** des encadreurs des Villages Bondeko approuvé par WBI (Wallonie-Bruxelles International). Ce projet s'étale sur une durée de 3 ans (de 2009 à 2012). Le montant du budget total s'élève à 100.000 € (dont 90% est financé par WBI et 10% par SHC).

Nuru

INEA (Institut Nationale pour Aveugles et Malvoyants) a cette année bénéficié du soutien de SHC via Satimo dans l'implémentation d'une **imprimerie braille**. Le matériel spécifique a été acheté en Belgique et acheminé par avion à Lubumbashi. Les travaux d'aménagement du local d'imprimerie ont été réalisés et trois personnes ont été formées à l'utilisation de l'imprimante par un expert belge.

L'école peut maintenant imprimer tous ces documents en braille.



Nataka Kusema

Projet « Nataka Kusema » RD Congo SHC continue de soutenir le projet « Nataka Kusema » à Uvira, dans l'Est de la RD Congo. Kamiel Vanderheyden, le fer de lance de ce projet, a remué ciel et terre pour finalement obtenir le financement de Liliane Stichting pour la construction de la première partie du bâtiment de l'école pour sourds et malentendants d'Uvira.



CESDA

Ce projet est réalisé par SATIMO (Œuvre de l'Abbaye de Bruges) en partenariat avec le CESDA (Centre d'Education pour Déficients Auditifs), à Gitega, à 120 km de la capitale du Burundi, Bujumbura. SHC apporte son expertise en matière de prise en charge du handicap auditif dans les pays en développement. Le CCP (Centre Comprendre et Parler)/Ecole intégrée met à disposition des formateurs. L'objectif de ce projet consiste à **renforcer les compétences des enseignants spécialisés** par l'organisation de missions de formation d'experts belges en logopédie, psychologie, audiologie, etc. 2 missions de formation ont été organisées en 2010. D'autres institutions ont eu la chance de participer au programme : dont l'école d'Uvira, à l'est de la RD Congo.

SHC est membre de

- **Acodev**

Acodev est la Fédération des ONGs francophone et germanophone de Belgique. SHC a participé à des séances d'informations sur différentes thématiques tel que le modèle EFQM et les réformes de la DGD. SHC a également participé à l'assemblée générale d'Acodev.



- **NGO-fédératie** (anciennement Coprogram)

NGO-federatie est la Fédération des ONGs néerlandophones. SHC a participé à des séances d'informations sur les réformes de la DGD.



- **FEONG** (Fédération des Employeurs ONG)

La FEONG est la fédération patronale du secteur de la coopération au développement.



- **PHOS** (Plattform Handicap en Ontwikkelingsamenwerking)

PHOS est une plateforme sur le handicap qui regroupe différentes associations travaillant dans cette thématique. SHC est membre de 1 op 10 qui fait du lobby auprès des autorités flamandes et fédérales. SHC a participé à différentes réunions de 1 op 10, à l'assemblée générale et à une activité de lobby organisée à la chambre des parlementaires.



- **CCIH** (Centre de Concertation Internationale sur le Handicap) Burkina Faso

Le CCIH est une association qui regroupent les différentes ONGs actives dans le domaine du handicap au Burkina Faso. SHC est représenté au CCIH par ses deux partenaires locaux.



Nos partenaires institutionnels

- **DGD**

La DGD a financé les deux projets au Burkina Faso qui se sont finalisés fin mars 2011 et finance maintenant les deux nouveaux projets de SHC pour une durée de deux ans.



- **Province Vlaams Brabant**

La Province du Brabant Flamand a financé les deux projets qui se sont finalisés fin mars 2011 et finance le nouveau projet au Burkina Faso.



- **Province Oost Vlaanderen**

La province de Flandre Orientale a financé le projet pour les sourds au Burkina Faso.



- **Province West Vlaanderen**

La province de Flandre Occidentale finance via l'Antenne Villages Bondeko les Villages Bondeko en soutenant la création d'un atelier en charcuterie-boucherie.



- **La Loterie Nationale**

La loterie nationale finance le nouveau projet au Burkina Faso via l'asbl Life for Kids dans l'aménagement des nouvelles classes et dans la formation d'enseignants.

La loterie nationale finance également le projet à Nuru via l'association Satimo dans l'installation d'une imprimerie braille.



- **WBI**

Le WBI a financé les deux projets au Burkina Faso qui se sont finalisés fin mars 2011 et finance le projet en Langue des Signes avec les Villages Bondeko.



- **Fonds Carlier**

Le Fonds Carlier finance le nouveau projet des Villages Bondeko pour soutenir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes filles sourdes de la filière coupe-couture.



- **Europe Tiers Monde**

Europe Tiers Monde finance le nouveau projet avec les Villages Bondeko pour soutenir l'atelier informatique.

Défis pour 2012



Après une année **2011** qui peut être qualifiée **d'année transitoire**. Les projets 2009-11 se sont clôturés et de nouveaux projets ont commencé pour 2011-13.

SHC est de nouveau à l'équilibre financier et utilise maintenant des outils de gestion actualisés et transparents.

L'objectif est que **2012 soit l'année de la confirmation** pour SHC : assurer le succès des projets en cours, lancer un nouveau projet et continuer la recherche permanente de qualité dans la gestion de SHC.

Projet SHC

SHC mettra tout en œuvre pour **assurer le succès des deux projets** lancés fin 2011.

Trouver un financement pour la **continuation du projet surdité au Burkina Faso**. Après une mission d'identification, un projet sera introduit à la DGD. Le projet sera basé sur le prolongement de ce qui a été commencé lors de la première phase et un projet pilote dans la prise en charge précoce des enfants avec un handicap auditif.

SHC va avoir en 2012 un coopérant en RDC. Sa mission principale sera de gérer les différents aspects de la gestion de ce projet en collaboration avec les Villages Bondeko, mais à côté de cela un de ses défis sera **d'identifier un nouveau projet en RDC** et de trouver des bailleurs potentiels pour financer ce projet.

Fonctionnement SHC

Lancer une **stratégie de communication** efficace. SHC veut renforcer sa visibilité pour cela un nouveau site web sera créé, la visibilité sur le net sera améliorée, des communiqués de presse seront faits et une newsletter sera lancée.

Revoir la **planification stratégique**. Suite au dialogue politique avec le DGD de septembre 2011, SHC s'est rendu compte qu'il fallait repenser sa planification stratégique. L'objectif est de valider la nouvelle planification stratégique au cours de l'année 2012.

Après deux années avec un bénéfice qui ont permis à SHC d'avoir un fonds associatif positif, SHC s'est fixé comme objectif de **faire des réserves** pour pouvoir assurer son avenir.

Les **outils de gestions et de suivi** développés en 2011 seront utilisés et perfectionnés pour assurer une gestion optimale et transparente.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou information complémentaire.

SHC est habilité à délivrer des attestations fiscales pour tout don égal ou supérieur à 40 € par an (récupération de l'impôt jusqu'à 50% du montant versé).

Numéro de compte bancaire : 736-0003830-14

Contact :

Sensorial Handicap Cooperation
Rue du Tivoli 45/2 – 1020 Bruxelles
Tél : 02.421.24.10
E-mail : info@sensorial.be
Site web : www.sensorial.be